

Elections des prud'hommes à Neuchâtel

Autor(en): **E.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **30 (1942)**

Heft 614

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264485>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'on peut donc se rendre compte par ces chiffres que les femmes, davantage que les hommes, ont compris l'utilité de se préparer à cette carrière d'interprète, qui peut offrir des débouchés nouveaux au travail féminin et assurer à celles qui y entreront une activité intellectuelle aussi étendue qu'intéressante.

Elections des prud'hommes à Neuchâtel

Le renouvellement des Conseils de prud'hommes n'a donné lieu à aucune complication.

D'entente avec les groupements intéressés, et avec le concours bienveillant du Secrétariat communal, le nombre des candidatures n'a pas dépassé celui des places à pourvoir. Ainsi ont été proclamés élus par vote tacite 110 juges prud'hommes, dont 21 femmes: 3 dans le groupe des «substantes», 8 dans «vêtement et parure», 10 dans les «arts libéraux et professions diverses». Elles sont absentes des groupes «habitation», qui comprend surtout des maçons, ferblantiers, jardiniers; et «horlogerie et mécanique». Cette dernière lacune, regrettable puisque le nombre des ouvrières en mécanique est assez élevé, s'explique par leur manque de stabilité. On pourrait souhaiter aussi une représentation féminine plus importante dans le groupe de l'alimentation. Les femmes l'obtiendront quand elles la voudront, puisqu'elles sont électrices dans ce domaine.

Souhaitons à toutes les élues, anciennes et nouvelles, une activité féconde qui fasse d'elles de bonnes suffragistes, si elles ne le sont déjà!

E. P.

La protection de la maternité par l'aide aux femmes enceintes

(Suite de la 1^{re} page.)

...Songeons, nous a dit M^{me} Haemmerli-Schindler, aux nombreuses familles qui ont déjà plusieurs enfants et où le salaire du mari, ou son allocation de chômage, ne suffit pas à faire vivre la famille. Souvent, la femme seule gagne. Pour ne pas tomber à la charge de l'assistance publique, elle va travailler comme lessiveuse, femme de ménage, vendeuse de journaux, ou ouvrière de fabrique. Quand elle rentre, il lui faut s'occuper de son mari, des enfants, du ménage. Pour elle aucun repos à aucun moment: il faut qu'elle travaille sans répit, s'occupe de tout, se débâte avec tous les soucis. Si bien que, plus cette femme est consciencieuse, plus les responsabilités de tout ordre pèsent sur elle, et plus ses forces physiques et son système nerveux seront rapidement usés... Qui ne comprendrait pas, dans ces conditions, que les symptômes d'une nouvelle grossesse, ou même seulement la crainte constante et

Le Consommateur
soucieux de ses Intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

ennervante d'avoir à les constater, soient un poids trop lourd pour elle? et qui pourrait la condamner s'il lui vient à l'idée d'envisager une interruption de grossesse? Elle n'en voit en effet que le côté difficile, des épreuves physiques et morales, l'arrêt de son travail, le manque de son gain, l'accroissement des dépenses du ménage, des soucis à n'en plus finir! et cette idée d'interruption finit par devenir une véritable obsession, surtout si, par dessus le marché, et comme cela est malheureusement fréquemment le cas, le mari lui reproche cette nouvelle grossesse comme si seule elle en était responsable, et si il se laisse aller à manifester brutalement sa colère!

C'est à cette femme-là et à toutes ses sœurs, angoissées comme elle, désespérées comme elle, que l'Office de consultation de Zurich ouvre ses portes. Un local de trois pièces claires et gaies, dans un quartier ouvrier, mais proche du centre des affaires, accueille les

énervantes d'avoir à les constater, soient un poids trop lourd pour elle? et qui pourrait la condamner s'il lui vient à l'idée d'envisager une interruption de grossesse? Elle n'en voit en effet que le côté difficile, des épreuves physiques et morales, l'arrêt de son travail, le manque de son gain, l'accroissement des dépenses du ménage, des soucis à n'en plus finir! et cette idée d'interruption finit par devenir une véritable obsession, surtout si, par dessus le marché, et comme cela est malheureusement fréquemment le cas, le mari lui reproche cette nouvelle grossesse comme si seule elle en était responsable, et si il se laisse aller à manifester brutalement sa colère!

C'est à cette femme-là et à toutes ses sœurs, angoissées comme elle, désespérées comme elle, que l'Office de consultation de Zurich ouvre ses portes. Un local de trois pièces claires et gaies, dans un quartier ouvrier, mais proche du centre des affaires, accueille les

brutaux, entre ses mains, plus d'une entreprise a perdu ses qualités essentielles. Intervendrait-il avec bonheur dans le travail accompli par le «Service du Peuple», et, quel place laisserait-il aux femmes dans une organisation officielle?

Le régime libéral n'a pas entreprise de grandes réformes sociales, mais il n'a pas empêché le Service du Peuple de naître et de se développer, c'est beaucoup. Songeons aux grenouilles de la fable, n'en demandons pas plus.

A. W.-G.

Guide des auberges suisses de la jeunesse. Un petit volume avec adresses, illustrations et une carte en couleurs de la Suisse. Prix: 1 fr. 40, au Secrétariat de la Fédération des auberges de jeunesse, Stampfenbachstrasse, 12, Zurich et dans les librairies et magasins d'articles de sport.

«Ce que voudrait être ce volume: un fidèle compagnon de course...» nous dit la lettre d'envoi des éditeurs. On ne peut mieux faire que de répéter ce vœu, en souhaitant de belles journées ensoleillées passées à explorer notre pays à tous ceux et toutes celles qui manieront ce petit livre, si riche en renseignements utiles, et que son format permet de fourrer n'importe où dans une poche ou dans un sac.

M. F.

Rosa NEUENSCHWANDER: *Heimdienst-Bäuerinnenhilfe*, 1 brochure éditée par l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. (Service de presse, place de la Gare, 7, Berne).

Lecture recommandée à toutes celles qui savent l'allemand, de cet opuscule dans lequel M^{lle} Neuenchwander traite de toute son expérience de problèmes de première actualité. Il est à souhaiter qu'après l'avoir étudié, l'initiative soit prise

La „Journée des femmes zurichoises“



Partout ou presque où se trouvent des «Frauenzentralen» ou de grandes organisations féminines, la coutume s'est établie d'organiser chaque année une «Journée des Femmes». Et cela est fort bien. Toujours en effet figurent au centre du programme de ces réunions les questions d'ordre pratique ou les principes essentiels que l'actualité place devant les intérêts de chacune; et toujours aussi se rencontrent cette seule fois dans l'année des centaines de femmes, qui sont amenés ainsi à méditer sérieusement sur un sujet, puis à échanger leurs idées à son égard.

L'an dernier, c'était à s'entretenir de la bataille de l'agriculture que les «Frauenzentralen» de Zurich et de Winterthur avaient convié les femmes de tout le canton. Cette année, le sujet que l'on avait demandé à trois orateurs différents de traiter fut celui-ci: *Défendons notre liberté*. Inutile de dire qu'il aurait été difficile d'en choisir un plus actuel. Car si l'on aime sa patrie, et si l'on veut rester Suisse, la défense de la liberté est la tâche essentielle. Mais pour remplir cette tâche, même le sentiment le plus fort, même la conviction la plus ancrée ne suffisent pas: il faut les étayer sur une connaissance plus approfondie de notre développement historique, et des éléments qui constituent les bases essentielles de notre démocratie suisse — et aussi sur la conscience claire des dangers qui la menacent et des moyens de la défendre.

C'est à ces questions: Qui suis-je? d'où est-ce que je viens? que dois-je faire?... que répondit d'abord le professeur Jaggi (Berne) par un magistral exposé historique. Démontrant comment, dès les débuts de son histoire, le peuple suisse a manifesté une activité politique, comment soit le

paysan, soit le citadin, sont parvenus à se donner un statut indépendant, alors que partout ailleurs ils vivaient en servage, il a, déroulant la vaste fresque des événements à travers les siècles, et citant de nombreux épisodes aussi significatifs qu'intéressants, marqué comment s'est implantée dans l'âme de notre peuple cette notion de l'Etat démocratique à laquelle nous sommes tous si fortement attachés. Puis, M^{me} Esther Gutzwiller (Bâle) s'est adressée aux femmes, qui doivent vivre la vie de tous les jours avec ses difficultés et ses charges, leur disant comment la véritable liberté naît de la discipline intérieure, comment leur devoir est d'être toujours prêtes à ce que la défense de cette liberté peut exiger d'elles. Mais qu'elles prennent garde à ne pas sacrifier, même inconsciemment, les valeurs spirituelles aux biens matériels, à ne pas se faire les servantes de l'argent, que ce soit dans leur vie familiale, professionnelle, ou dans celle de leurs Associations! Car c'est aux femmes et aux mères qu'échoit la responsabilité de former, par l'éducation, la mentalité du citoyen de demain et de lui inspirer la conviction que, si nous voulons rester libres, nous devons savoir nous dégager de nos besoins matériels. Aimer la vie simple, se soumettre volontairement aux nécessités imposées par le bien de tous, telle est aujourd'hui notre tâche: sachons vivre notre liberté et élever les autres pour elle, et cela par notre enseignement, notre attitude et notre exemple.

Le troisième orateur enfin, M. Max Wolff, juge à la Cour suprême de Zurich, décrit de façon impressionnante les bases morales de la démocratie suisse, et les dangers qu'elle risque de courir. Car notre démocratie n'est pas seulement

un régime administratif, elle est aussi une façon de penser et de sentir, une attitude morale, elle plonge ses racines dans la foi en la destinée de l'être humain. Et c'est de cette attitude et de cette foi que s'inspirent nos droits tant privés que publics: liberté de conscience, tolérance, valeur du droit, reconnaissance du caractère sacré de la vie... La défense et le maintien de notre démocratie suisse doivent par conséquent constituer le but vers lequel se tourne tout le peuple suisse, idée que le conférencier développa avec force, montrant comment la liberté et la vérité sont étroitement liées l'une à l'autre et comment la solidarité devient un devoir. Seul un peuple vraiment conscient et fort est capable de souffrir la faim et le froid, capable de combattre et de mourir pour sa patrie.

...Aucune discussion n'a suivi ces trois conférences, qui ont laissée une profonde impression, chacune, dans ce nombreux auditoire de centaines et de centaines de femmes, préférant méditer dans l'intérieur de son âme sur ce qu'elle venait d'entendre. Et cet appel aux femmes et aux mères à intéresser davantage leurs enfants que par le passé à la vie nationale a pris la forme d'un discret reproche envers celles qui n'ont pas toujours manifesté la compréhension voulue à cet égard: M. Wolff ne s'est-il pas écrié que «de telles expériences devraient conduire à éveiller l'intérêt de la masse des femmes suisses pour la chose publique, ce qui ne peut se produire uniquement que par l'obtention des droits politiques»? C'est sur la même corde d'ailleurs qu'a appuyé M. le conseiller d'Etat Briener, qui a assisté à cette «Journée» comme représentant des autorités, lorsque au repas en commun, il a fait entrevoir la perspective que, prochainement sans doute, le canton de Zurich reconnaîtrait, le premier de tous, le brevet de capacité civique aux jeunes filles...

Ajoutons encore qu'au début de cette «Journée» présidée par M^{lle} Maria Fierz, les tâches les plus importantes qui, aujourd'hui, s'imposent aux femmes avaient été rappelés, telles que l'aide aux paysannes, la bataille de l'agriculture, le secours aux enfants, le Service complémentaire féminin, etc. Mais l'impression dominante que remportèrent les participantes, lorsque, par le doux crissement de cette belle journée printanière, elles se dispersèrent pour prendre le chemin du retour, était bien celle que la défense de notre liberté doit être notre premier souci et notre plus importante mission.

E. B.

(Résumé et librement traduit d'après le Schw. Frauenblatt).

visiteuses dont l'attention est immédiatement attirée par la vue d'un berceau, ceci si l'on peut parler de la sorte, «créant l'atmosphère». Mais cette atmosphère est bien davantage encore créée par la personnalité de la directrice, dont le choix est de première importance pour le succès de l'œuvre: il faut là, naturellement, une femme mariée, expérimentée, ayant une préparation sociale adéquate, connaissant exactement toutes les institutions et organisations sociales qui, sous une forme ou une autre, s'occupent d'aide aux mères, douée de beaucoup de tact, de sympathie compréhensive, d'un esprit large, et possédant ce rayonnement intérieur que n'a pas qui veut, et qui attire la confiance. «Pour beaucoup de femmes qui viennent à nos consultations, a encore dit M^{me} Haemmerli, le simple fait de pouvoir parler à cœur ouvert est déjà une aide, car les mères les plus sérieuses et les plus consciencieuses sont justement celles qui éprouvent le plus d'anxiété: «comment cela va-t-il continuer? comment mes forces suffiront-elles? comment nourrir encore un enfant?...» Notre assistante sociale fait constamment l'expérience qu'après sa première visite à notre Office, la mère rentre chez elle un peu consolée et avec un peu plus de courage. Souvent aussi un petit cadeau, un écheveau de laine, une brassière ou un bonnet pour le futur bébé font des merveilles, si ce don est fait au moment psychologique...»

Combien cette consultation répond à un besoin, les chiffres suivants le prouvent: en 1932-33, date de l'ouverture de l'Office, il avait été donné 1188 consultations, alors qu'en 1940-41, le chiffre des consultations données a été de 2.382. Pendant le seul mois de septembre 1941, 215 femmes enceintes sont venues frapper à la porte de l'Office: et chose curieuse à constater, et contrairement à ce que l'on pourrait croire au premier abord, la forte majorité, plus des deux tiers, sont des femmes mariées, et non pas des mères d'enfants illégitimes. Celle-ci, en effet, dans le total des 5.133 personnes dont l'on s'est oc-

cupé au cours de ces neuf années et demie d'existence, ne représentent que 1.254 cas, alors que les femmes mariées en constituent 3.879. Pourtant, l'assistante sociale voit souvent arriver des jeunes filles, qui n'ont pas le courage de révéler leur état à leur famille, et dont on comprend la reconnaissance lorsque l'Office se charge de cette tâche! Là d'ailleurs ne se borne pas son activité, car l'assistante, en relations constantes avec l'autorité tutélaire, se charge de démarches auprès de l'employeur de la mère, aide cette dernière à trouver du travail, et exerce en tout cas sur elle une influence telle qu'elle finit par éveiller son amour maternel pour le petit être, qui lui paraissait encore peu de jours auparavant seulement comme le souvenir d'une faute ou comme un poids encombrant!

Car ce n'est pas seulement à des conseils d'ordre moral que se limite l'action de l'assistante sociale, et la liste des démarches accomplies par elle prouve toute l'étendue et la variété de sa tâche! On la voit, en effet, et aussi bien intervenir pour des cas de reconnaissance en paternité que donner des adresses de médecins, de cliniques ou de sages-femmes, fournir des modèles de layette ou diriger la future mère sur des cours de puériculture, que l'aider à chercher du travail, payer des annonces à cet effet, ou encore un séjour de convalescence... L'énumération est innombrable dans sa variété, car elle évoque les innombrables difficultés et vicissitudes de la destinée de tant de femmes, et aussi la bonté infinie et l'ingéniosité toujours en éveil avec lesquelles l'on

LAGIER
rue de la confédération, 65
POUR L'ACHAT
D'UN PORTE-PLUME
WATERMAN

Papiers Peints
DUMONT
19^B HELVETIQUE